

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 24 Juillet 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 10 Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juillet à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du boulodrome, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONSTANT Bruno, COUDURIER-FAURE Christiane, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, KONEY Amandine, LACOUR Delphine, Mallory PAGNEUX, Damien PAQUELET.

Absents excusés : Fabrice CHEVRIER, Séverine FAURITE, Vanessa FONTAINE, Béatrice GROSBON, Mélanie TATON

Date de convocation : 16 juillet 2025

Madame Mallory PAGNEUX a été élue secrétaire de la séance.

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMMISSIONS FINANCES ET SOCIALES

Objet : Modification des statuts de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Monsieur le Maire informe son Conseil que suite à la séance du mardi 8 juillet 2025, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement à la modification des compétences supplémentaires non soumises à intérêt communautaire et particulièrement la compétence liée aux classes CLIS-ULIS en le rédigeant comme suit : « Classe d'intégration scolaire/unités localisées pour l'inclusion scolaire CLIS/ULIS : prise en charge, à hauteur de 50 % et sur présentation des factures visées du trésorier, du matériel pédagogique pour le fonctionnement des classes CLIS/ULIS du territoire communautaire ».

Le Conseil, après délibération, à l'unanimité :

ACCEPTE la modification des statuts de la Communauté de Communes Bresse et Saône.

Objet : Décision modificative n° 1 – Budget communal

Monsieur le Maire informe son conseil que suite au remplacement de la tondeuse de la commune, il convient de créditer l'article correspondant, non établi au moment du vote du budget.

Il est donc nécessaire d'augmenter l'article 2158/21 de la section des dépenses d'investissement de 2 000 € et de diminuer l'article 2111/21 de section des dépenses d'investissement de 2 000 €.

DEPENSES Section Investissement	DEPENSES Section Investissement
Article 2158/21 : + 2 000 €	Article 2111/21 : - 2 000 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Objet : Validation devis

Monsieur le Maire informe son conseil de la validation des devis suivants :

- Devis SAUR : Branchement eau potable dans la mairie pour un montant de 1 523.25 € HT soit 1 827.90 € TTC
- Devis DIAKELYS : Migration téléphonique et connexion fibre sur le 4 sites de la commune pour un montant de 2 210.00 € HT soit 2 652.00 € TTC
- Devis MOREL Bâtiment : Travaux supplémentaires pour un montant de 666.49 € HT soit 799.79 € TTC
- Devis supplémentaire Cabinet MONIN : Bornage terrain DUBSUISSON pour un montant de 580 € HT soit 696 € TTC
- Devis modificatif Cabinet MONIN : Réalisation lotissement de 9 lots pour un montant de 11 500 € HT soit 13 800 € TTC

COMMISSION TRAVAUX MAIRIE

Objet : Avancement du projet

Monsieur le Maire informe son conseil que la pose des fenêtres est en cours. Les travaux des plafonds ont commencés au 1^{er} et pour la partie gros œuvre, il reste à jointer les façades. Les travaux seront à l'arrêt pendant 3 semaines au mois d'août. Un bilan financier à mi chantier a été fait. Il fait ressortir un surcout de 13667.91€ soit 2.09% du marché.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

Objet : Lotissement 'Bords de l'Etang'

Monsieur le Maire informe le Conseil que ce projet 9 lots non viabilisés. Le permis d'aménager a été déposé ce mercredi 22 juillet.

Objet : Achat de terrain

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil qu'il avait été évoqué lors du conseil du 19 juin 2025, le fait que Madame DUCOTE Sandrine souhaite vendre que la partie UE de sa parcelle D 1697 à la commune, soit 5 616 m². Le prix de 4 € / m² soit 22 464 € a été fixé.

Les frais de notaire, de bornage et de division parcellaire seront à la charge de la commune.

Le Conseil, après délibération, à l'unanimité :

DECIDE d'accepter l'achat de la partie UE de la parcelle D 1697, appartenant à Madame DUCOTE Sandrine.

ACCEPTTE le prix de 4 € / m2 soit 22 464 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à ce dossier.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de la suite du dossier.

URBANISME

Dossiers en cours

- **1 Permis d'aménager a reçu un avis favorable**
 - o PA 001 102 25 D 0001 – Commune de CHEVROUX – D 1755 – Aménagement lotissement
- **2 Permis de construire ont reçu un avis favorable**
 - o PC 001 102 25 D 0007 – Mr LABONDE Julien - A 1411 – Extension habitation
 - o PC 001 102 25 D 0003M01 – Mr LEFEVRE Clément – A1455 – Modification format fenêtres
- **3 Déclarations Préalables ont reçu un avis favorable**
 - o DP 001 102 25 D 00033 – Mme MARTINON MOLIN Françoise – A 1287 – Construction carport
 - o DP 001 102 25 D 0034 – Mme NOÏA Marie-Anaïs – A 976 - Clôture + portail
 - o DP 001 102 25 D 0035 – Mme BOURGEON Rosalie – D 1760 – Fenêtre de toit

COMMISSIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

Divers

Un dossier d'information relatif aux sites de radiotéléphonie mobile de Bouygues Télécom a été présenté et est disponible en mairie.

La date du prochain conseil municipal sera communiquée ultérieurement.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice	Excusé	KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine	Excusée	TATON Mélanie	Excusée
FONTAINE Vanessa	Excusée		